

**Ecole élémentaire  
Ferdinand BUISSON**

**78520 LIMAY**

**78520 LIMAY**

**École élémentaire**

**BUISSON Ferdinand**

# **Projet d'accueil Covid-19**

**2019-2020**

**3e phase**

*Lundi 22 juin 2020*



**La principale évolution du protocole sanitaire concerne l'assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles et les collèges. Les mesures pour éviter le brassage des groupes et pour garantir l'hygiène des mains demeurent essentielles.**

► Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs, auxquels il est demandé de porter un masque grand public, peuvent désormais entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage ou désinfection des mains.

► **Les nouvelles règles de distanciation physique**

Dans les écoles élémentaires et les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. L'organisation de la classe à l'air libre est donc encouragée.

En outre, si le mobilier des salles de classe ne permet pas de respecter la distanciation physique, tous les espaces de l'établissement peuvent être mobilisés.

► **L'application des gestes barrière**

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves.

► **La limitation du brassage**

En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

L'arrivée et le départ des élèves dans l'établissement peuvent être étalés dans le temps.

► **Le nettoyage et la désinfection**

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures).

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsque qu'une désinfection au minimum quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

► **Les parents** sont informés clairement des conditions de fonctionnement de l'école et de l'évolution des mesures prises.

Les nouveaux plannings organisationnels seront EN ANNEXES  
(arrivées et sorties des élèves ; lavage des mains et récréations).